



HAL
open science

L'espace public en expérimentation: penser et réinterpréter l'urbain en permanence

Marcus Zepf

► **To cite this version:**

Marcus Zepf. L'espace public en expérimentation: penser et réinterpréter l'urbain en permanence. Tracés : Revue de Sciences Humaines, 2009, 13-14, pp.13-15. <halshs-00425455>

HAL Id: halshs-00425455

<https://shs.hal.science/halshs-00425455v1>

Submitted on 21 Oct 2009

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

L'espace public en expérimentation : penser et réinterpréter l'urbain en permanence

Marcus Zepf, Institut d'urbanisme de Grenoble, Université Pierre-Mendès-France

Un espace aux enjeux multiples

Depuis les années 1980, la notion d'espace public urbain¹ fait l'objet de recherches continuellement repensées et revisitées dans leurs dimensions spatiales, sociales, politiques et économiques. Penser l'espace « du public » est à la fois un enjeu d'organisation de l'espace, de qualité de vie, de communication et de marketing qui nous conduit à poser une série de questions immédiatement corrélées à chacun des ces enjeux : Comment définir l'objet d'un espace public physique (en tant qu'espace non aménagé ou construit et potentiellement accessible à tous ou seulement à certains) pour lui attribuer une fonction urbaine d'intérêt collectif ? Comment saisir et qualifier l'ambiance² d'un espace dans ses dimensions matérielles (mobiliers urbains) et sociales (comportements et structuration sociale des usages) ? Un aménagement peut-il, en créant une ambiance particulière, inciter à certaines pratiques ? Comment informer, mobiliser et faire participer les membres de la société civile aux enjeux des politiques de planification et de leur réalisation ? Comment les pratiques sociales et les nouveaux phénomènes de la sphère publique influencent-ils l'aménagement et la production ? En quoi les tendances de l'aménagement ou du mobilier urbain ont-elles des conséquences sur les pratiques de l'espace public ? L'aménagement d'un espace public peut-il constituer un vecteur de développement économique au niveau local ?

Ces questions mettent en évidence le caractère interdisciplinaire de la problématique de l'espace public, interrogeant les sciences de l'espace (l'architecture, l'ingénierie et l'urbanisme), ainsi que les sciences humaines (la géographie, la sociologie, la science politique et économique). Aborder la question sous l'angle spatial - de réaménagement d'une place publique par exemple - appelle donc nécessairement à une réflexion transversale et pluridisciplinaire sur la conception de l'espace urbain et suggère inévitablement le renouvellement du contenu de la recherche (voir schéma).

¹ L'ouvrage du Plan Urbain au Ministère Français de l'Équipement résumant l'état de la connaissance sur la problématique de l'espace public constitue un nouveau point de départ de la réflexion au sein de la communauté scientifique dans les années 1980 : Louisy A., Billiard I., *Plan urbain / espaces publics: groupe de travail*, La Documentation française, Paris, 1988.

² Suivant la définition de Pascal Amphoux (1998) de la notion d'ambiance engageant un rapport sensible, complexe et dynamique au monde.

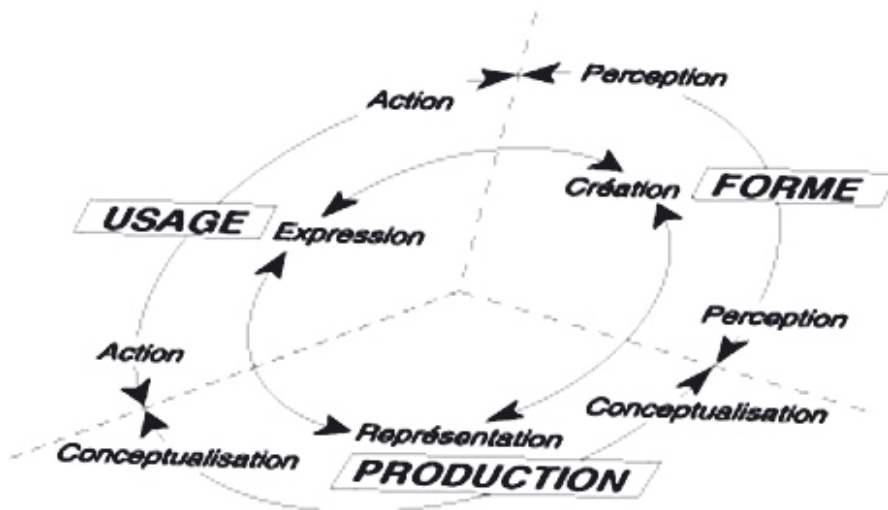


Figure : Schéma réticulaire des dimensions sociale, spatiale et politique de l'espace public (Zepf, 2004a)

Ainsi, il est important d'apporter un bref éclairage sur les interprétations disciplinaires de la notion d'espace public. Parfois élevé au statut de concept, dans le sens d'un phénomène généralisable, l'espace public est aujourd'hui fortement sollicité dans les disciplines de la science politique, de la sociologie et de l'urbanisme (Zepf, 2004a).

Espace public et espace politique

En science politique, le concept renvoie à l'émergence d'un espace de débat public « d'intersubjectivité » (Habermas, 1993), c'est-à-dire l'existence d'un espace immatériel au sein duquel les membres d'une société seraient amenés à confronter leurs arguments sur un sujet d'intérêt collectif pour faire émerger un consensus ou tout au moins un langage partagé (Söderström, Zepf, 1998). Le concept de l'espace public dans son interprétation politique est donc lié à la question de la « bonne gouvernance » (Gaudin, Novarina, 1997), c'est-à-dire la manière dont les groupes d'acteurs susceptibles d'être porteurs d'intérêt collectif par rapport à l'élaboration d'une politique urbaine - dans notre cas d'une politique de planification - seraient amenés à intégrer le champ de la décision politique. C'est précisément le débat autour de la participation / concertation investissant l'agenda politique depuis les années 1990 en Suisse et depuis la loi SRU³ de 2000 en France.

Le concept d'espace public en tant qu'espace de débat politique interroge les approches spatiales de la planification urbaine par rapport aux processus de planification (Jaccoud, Zepf, Leresche, 1999), notamment au niveau de l'articulation entre les processus de conception technique (élaboration des solutions techniques eu égard aux opportunités et contraintes techniques) et des processus de concertation / participation (information, mobilisation et mise en débat des groupes d'acteurs intéressés et concernés par la réalisation d'un projet d'aménagement). Il s'agit ici d'un exemple de relation problématique importante entre la dimension de la « Production », c'est-à-dire l'élaboration d'une politique publique (et son analyse en

³ La loi relative à la « Solidarité, Renouvellement Urbain », Loi française n° 2000-1208 du 13 décembre 2000.

Sciences politiques) d'un côté et la dimension de la « Forme » de l'autre, c'est-à-dire la conception technique, fonctionnelle et esthétique d'un espace urbain.

Cette relation interdisciplinaire fait émerger de nouvelles questions sur le rôle du projet d'aménagement d'un espace urbain en tant que vecteur de débat public sur la prospective urbaine ou sur les « futurs possibles » (Callon, Lascoumes, Barthes, 2001). De manière plus générale encore, cette relation problématique pose à la fois la question de la légitimation démocratique du projet d'aménagement et la question comment mettre en débat le processus de développement urbain ? Quel type d'espace public prime : l'espace public matériel du projet ou l'espace public immatériel du débat ? Ne faudrait-il pas établir un espace de réflexion et de débat permanent qui favoriserait une meilleure articulation entre les temps de conception technique et de débat public (Zepf, 2004b) ?

Espace public et pratiques sociales

Les concepts précédemment mentionnés « d'espace public matériel du projet » et « d'espace public immatériel de débat » peuvent être mis en relation avec un troisième concept d'espace public, celui de « l'espace public des usages, des pratiques sociales et des comportements ».

En sociologie, l'espace public est d'abord un espace social « des modes de vivre ensemble » et de la reconnaissance de l'autre dans la sphère publique qui se transforme constamment (Sennett, 1979). En ce sens, l'espace public social de l'« usage » pose la question de l'évolution des pratiques et des comportements face aux phénomènes : de la *festivalisation* (l'augmentation et la plus grande diversité des animations festives, ludiques et sportives en ville), de la *commercialisation* (le plus grand nombre de services payants qui se greffent à l'espace de rencontre et du passage) et de la *théâtralisation* (la mise en scène des usages à priori ordinaires tels que le ravitaillement, le loisir et le déplacement piéton par un décor urbain artistique) (Zepf, 1999).

Le concept social de l'usage au niveau transversal, doit être mis en lien avec les deux autres concepts, notamment au travers de la question des influences réciproques entre *usage* et *forme*, mais aussi entre *usage* et *production*. Pour le premier lien, d'abord : le concepteur, peut-il anticiper l'évolution des pratiques et des comportements ? Faut-il inscrire les usages dans l'espace par un mobilier urbain précis ou faut-il concevoir un aménagement modifiable et éphémère permettant à l'utilisateur une participation directe à la fabrication de l'espace public ? Pour le deuxième lien, ensuite : comment prendre en compte l'*expertise d'usage* dans le cadre des processus de planification ? L'observation des pratiques et des comportements ne sera-t-elle pas une donnée devenue obsolète au moment de la réalisation de l'aménagement d'un espace public ?

La problématique de l'espace public semble *faire réseaux*, dans la mesure où les interdépendances entre les différents concepts de l'espace public font émerger de nouvelles manières de penser et de réinventer les espaces urbains. L'effet *réseau* se présente, par exemple, au niveau territorial où l'espace public est en train de devenir une sorte de *meta*-principe de planification qui se décline à différentes échelles spatiales d'une agglomération. Ainsi, l'exemple de Hambourg s'avère intéressant où la création de nouveaux espaces publics fait partie d'une obligation quasi

systematique pour les projets de construction au niveau d'un simple bâtiment (l'immeuble de bureaux « Dockland »), d'un quartier (les quartiers de la Hafencity) ou encore d'un grand périmètre de projet de renouvellement urbain (la IBA⁴ « Sprung über die Elbe »).

Il s'agit donc d'un principe d'accès public aux espaces, à toutes les échelles urbaines, poussé jusqu'à demander aux propriétaires de grands espaces privés, de rendre accessible au public une partie des espaces qui font partie du réseau structurant des espaces publics urbains. Dans ce sens, il s'agit de dépasser une interprétation essentiellement formelle et locale de l'espace public pour le placer au centre d'une réflexion inter-disciplinaire et interéchelle censé mieux articuler les multiples formes de réseaux qui caractérisent la métropole contemporaine. Ainsi la problématique d'espace public peut devenir un vecteur de débat sur la réinterprétation constante des modes de vie urbains et de l'évolution des principes urbanistiques.



Fig.3 Façade du bâtiment « Dockland », Hambourg, photo Zepf, Fig. 4 Bâtiment « Dockland » - vue sûr le front de l'Elbe, photo Zepf

Bibliographie

Amphoux P. (1998), *La notion d'ambiance. Une mutation de la pensée urbaine et de la pratique architecturale*, IREC, rapport de recherche n°140, Lausanne.

Callon M., Lascoumes P., Barthe Y. (2001) *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, éditions du Seuil, Paris, 368 p.

Gaudin J.-P., Novarina G. (1997), *Politiques publiques et négociation*, CNRS Editions, Paris.

Habermas J.(1993), *L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, éditions Payot, Paris, 324 p.

Jaccoud C., Zepf M., Leresche J.-P. (1999), *Gérer l'espace public. Dynamiques urbaines et dynamiques institutionnelles à Lausanne*, Rapport de recherche n° 143, IREC, DA, EPFL, Lausanne.

⁴ L'Internationale Bauausstellung (IBA) est une exposition internationale d'architecture et d'aménagement au niveau régional en Allemagne.

Sennett R. (1979), *Les tyrannies de l'intimité*, éditions Seuil, Paris, 288 p.

Söderström O., Zepf M. (1998), « L'image négociée », in : *DISP*, revue d'urbanisme de l'Institut für Orts-, Regional- und Landesplanung der ETH Zürich, n° 134, Juillet pp. 12-19.

Zepf M. (1999), *Concevoir l'espace public. Les paradoxes de l'urbanité: analyse socio-spatiale de quatre places lausannoises*, Thèse de doctorat, IREC, Département d'Architecture, EPFL, Lausanne, 250 p.

Zepf M. (sous la dir.), (2004a), *Concerter, gouverner et concevoir les espaces publics urbains*, Presses polytechniques universitaires Romandes, Lausanne, 200 p.

Zepf M. (2004b), *Éléments de définition de la raison pratique de l'aménagement urbain : vers un continuum entre agrégation d'acteurs et processus permanent*, Habilitation à diriger des recherches, Université Lumière Lyon 2, 128 p.